ILE DE FRANCE

DLP-1-7-97 02219

GRANDES CULTURES

Envoi n° 19 du 24 juin 1997
ISSN N° 0767 - 5542 N°ordre 044

Blé

Maladies

Des passages sur épi sont observés pour la septoriose et pour l'oïdium. On trouve également quelques épis avec de la fusariose. Attention aux confusions entre toutes ces maladies (voir tableau ci-dessous).

Si vous avez une parcelle très attaquée par le piétin échaudage (pas le piétin-verse), nous sommes intéressés à des fins d'enquête (tél : 01-41-73-48-00).

Au stade actuel des cultures, une intervention fongicide, quel que soit le type de produit, paraît difficilement valorisable.

Maïs

Pyrale

Le vol a démarré dans tous les secteurs, sauf à Presles en brie (77) et à Doue (77). Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables au développement du vol et aux pontes. Malgré un démarrage plus précoce du vol cette année, les niveaux de captures sont du même ordre que ceux de l'an dernier à la même époque.

Quelques rappels :

- le vol dure en général 8 semaines alors que les traitements ont une action de l'ordre de 3 semaines maxi,
- la lutte vise les chenilles,
- l'incubation des oeufs dure 5 à 15 jours selon les températures,

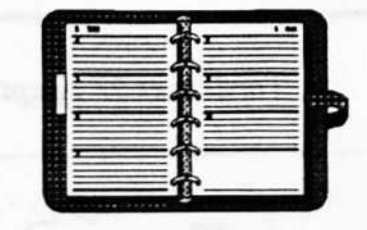
Il convient d'intervenir le plus près possible des dates optimum que nous vous donnons, pour bien viser le maximum de chenilles. Une intervention trop précoce risque de manquer de rémanence.

Compte-tenu des conditions prévues pour la semaine, l'activité des pyrales risque encore d'être ralentie. Les interventions ne doivent pas s'envisager avant la semaine prochaine.

Pucerons

Les infestations restent très hétérogènes : de moins de 25 pucerons / plante à plus de 100, sur des maïs traités GAUCHO ou non.

Le seuil d'intervention est de 100 à 200 pucerons / plante pour les Métopolophium dirhodum.



Blé :
Des maladies sur épis.

Pyrale - Tordeuses- Noctuelles :
On attend le soleil.

Pomme de terre
Des pucerons.

Blé - symptômes sur épis

épi totalement blanc, racines + base de la tige noirâtre.	*piétin échaudage*
quelques épillets blancs voire une partie de l'épi, fructifications roses, * taches brunes sur le dos de la glume * nécrose brune d'une partie du rachis	*Fusarium nivale* *Fusarium roseum*
présence d'une tache violacée sur la moitié supérieure de la glume	*septoriose*

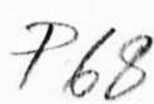
Avertissements Agricoles

Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation
Directeur-Gérant : J. BOULUD - CPPAP N° 536 AD

Service Régional de la Protection des Végétaux
47, rue paul Doumer
93100 MONTREUIL SOUS BOIS
Tél : 42.87.76.71 - Fax : 48.58.64.80







Pois

Maladies

Le botrytis s'observe parfois de manière importante sur feuilles et sur gousses : pourriture brune, molle, souvent à l'emplacement de pétale tombé, avec des fructifications grises. Les contaminations sont liées aux pluies pendant la floraison.

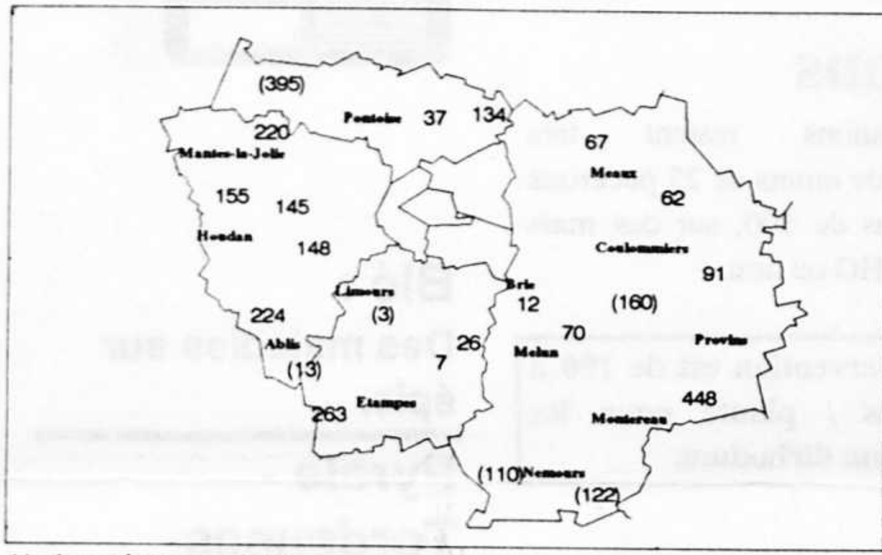
Après la défloraison des pois, la lutte chimique contre ce parasite ne sert plus à rien car les produits n'ont pas d'action curative et que les contaminations ont déja eu lieu.

Tordeuses

Comme pour les pyrales, les tordeuses tentent de voler entre les averses. Les cumuls de captures sont du même ordre que l'an dernier et restent très hétérogènes.

Le stade de sensibilité maximum est dépassé (gousses pleines du 2ème étage de fructification). Les chenilles pénètrent désormais plus difficilement dans les gousses, les enveloppes sont plus dures. Les interventions ne sont plus justifiées.

Tordeuses 97 : captures cumulées



(.) données du 18 / 6

En bref

Pomme de terre

Des pucerons sont observés sur feuilles basses (ex secteur de Vinantes-77) de l'ordre de 1 à 5 pucerons par plante.

Observez vos parcelles au retour de conditions plus clémentes. Intervenir si nécessaire (voir bulletin précédent).

Betteraves

Très peu de noctuelles dans les conditions actuelles.

****

Infos diverses

Observateurs pois, maïs

Si vous n'arrivez pas à nous joindre sur notre numéro de fax habituel, vous pouvez essayer celui-ci :

01-41-73-48-41

Agriculteurs des opérations Mesures Agri-Environnement

Merci de nous faire parvenir rapidement les fiches phytosanitaires des parcelles de céréales, colza, pois (n'oubliez pas de noter les traitements de semences).

Distributeurs - entrepreneurs

N'oubliez pas de nous faire parvenir les déclarations préalables de traitement aérien **avant** les applications. De nouveaux formulaires ont été adressés aux principales sociétés. Si vous n'en avez pas, téléphonez nous (01-41-73-48-00).